

PME en hypercroissance, Eco CO2 démontre que l'Economie Sociale et Solidaire est un tremplin pour les entreprises

Eco CO2, éco-entreprise innovante de l'Economie Sociale et Solidaire, sensibilise et accompagne les citoyens et les organisations vers la réduction durable de leur impact environnemental. L'entreprise, qui fête ses 10 ans en 2019, s'est imposée comme le leader français des programmes générateurs de Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Eco CO2 annonce une croissance de 62% de son chiffre d'affaires entre 2017 et 2018 – 3,2 millions d'euros en 2018 – et prévoit de le multiplier par 3 pour dépasser 10 millions d'euros en 2020. Avec une croissance annuelle moyenne de près de 150% entre 2014 et 2017, l'entreprise a déjà créé plus de 50 emplois directs et plus d'une centaine d'emplois chez ses partenaires associatifs partout en France.

Eco CO2 a été classée à la 14^{ème} place du palmarès 2019 des 500 champions français de la croissance de Statista et à la 69^{ème} place des PME européennes au classement Financial Times.

« Nous revendiquons l'Economie Sociale et Solidaire comme levier de développement. Notre hyper croissance nous a permis de doubler notre masse salariale en deux ans, passant ainsi de 27 à 54 salariés, tout en conservant le triptyque qui nous tient à cœur : parité homme- femme, égalité salariale, et répartition des effectifs entre notre siège à Nanterre et un maillage du territoire national. », déclare Jacques Allard, président d'Eco CO2.

Réduction de la consommation d'énergie, mobilité durable et environnement au cœur des activités d'ECO CO2

Eco CO2 conçoit et met en œuvre des programmes destinés à accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.

Conçus pour être adaptés à tout public - enfants, ménages, entreprises, collectivités - ces programmes sont reconnus par les pouvoirs publics et déployés avec des acteurs locaux. Ils permettent d'aider chacun à mieux comprendre l'impact de ses actions sur l'environnement et d'inciter aux changements de comportements.

Afin de rendre les consommateurs autonomes pour piloter leurs actions et voir les progrès réalisés, Eco CO2 développe des solutions technologiques autour du Big Data et du Smart grids.

Eco CO2 agit en tant que maître d'ouvrage ou accompagne des partenaires dans le déploiement de leur projet en faveur de la transition écologique grâce notamment aux programmes CEE.

L'innovation sociale comme pilier de l'entreprise



En 2017, Eco CO2 change ses statuts et entre dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle acquiert ensuite l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

La même année, Eco CO2 va au-delà de la création d'un Comité de Gouvernance Démocratique lié au statut de l'ESS et renforce la démarche participative globale des collaborateurs. Avant même la loi Pacte, elle lance une première opération d'actionnariat salarié qui permet à 90% des salariés de devenir actionnaires.

« En tant que salariée, la proposition d'Eco CO2 à investir a constitué un tournant dans la façon dont je percevais mon travail et l'entreprise. Je l'ai vécu comme une promesse d'engagement réciproque qui allait au-delà d'une rémunération en échange d'un travail réalisé. Les énergies ont été décuplées. », précise Isabelle Senn Zilberberg, élue rapporteur au comité de gouvernance démocratique d'Eco CO2.

Dès fin décembre 2018, Jacques Allard, président d'Eco CO2, est un des premiers à répondre à l'appel du gouvernement pour verser la prime exceptionnelle dite de solidarité Noël 2018.

Qu'est-ce qu'un CEE

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) constitue un levier financier et un outil d'accompagnement vers la transition énergétique. Créé en 2006, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie et aux distributeurs de carburant. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels. Le dispositif est entré dans sa 4^{ème} période d'obligation le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

Focus sur 3 programmes déployés par Eco CO2 : Watty à l'École, ADVENIR et EVE.



Watty à l'école est le seul programme de sensibilisation aux économies d'énergies (électricité, eau) destiné aux enfants du primaire élu aux Certificats d'Économies d'Énergie. Depuis 2013, le programme a déjà permis de sensibiliser 90 000 élèves de métropole et d'outre-mer et la création de 26 emplois. Le programme a été reconduit par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour une période de 2 ans avec pour objectif de sensibiliser 266 000 consommateurs en herbe au final



Le programme ADVENIR (Aide au Développement du Véhicule Electrique grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge), renouvelé lui aussi pour 3 ans en 2018, offre la possibilité pour les entreprises, les parkings publics ou les résidences collectives d'obtenir un financement pour l'installation de points de recharge de véhicules électriques. **Depuis 2016, 4 700 points de charge ont déjà été installés partout en France.**



Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) accompagne les entreprises dans la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** de leurs **activités de transport et logistique**. Son objectif est d'éviter l'émission de plus d'un million de tonnes de CO_{2e} supplémentaires par an. Il vise à sensibiliser 4 650 entreprises, tous profils confondus, et accompagner 700 transporteurs, 200 chargeurs et 60 commissionnaires dans leur démarche active de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Eco CO2 assure la coordination, l'animation et l'accompagnement technique du programme, porté par l'ADEME et les organisations professionnelles du secteur.

-Photos et interviews disponibles sur demande-

Contacts presse : Agence Amalthea

Sophie Rousset – srousset@amalthea.fr – 01 76 21 67 53
Fabienne Boccard – fboccard@amalthea.fr – 04 26 78 27 14

À propos d'Eco CO2 – www.ecoco2.com

Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Économie Sociale et Solidaire. Créée en 2009, sa mission est d'accompagner les citoyens et les organisations sur la réduction durable de leur impact environnemental. Eco CO2 déploie des programmes de sensibilisation sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales. Elle agit en tant que maître d'ouvrage ou accompagne des maîtres d'ouvrage dans le déploiement de programmes d'envergure. Un de ses domaines d'expertise est la gestion de programmes générateurs de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) dont elle est le leader national.